

Indicateur de l'année 2004

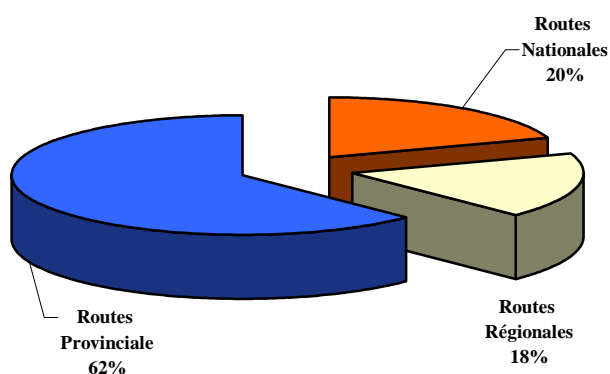
▲ SECTEUR ROUTIER

RESEAU ROUTIER

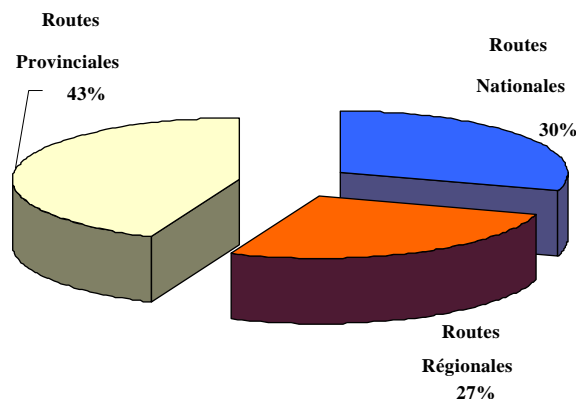
Le Ministère de l'Équipement et du Transport gère un réseau routier de 57.227 Km, dont 32.086 km de routes revêtues (soit 56%) et 25.141 km de routes non revêtues. Ce réseau est classé en trois catégories :

Catégorie	Longueur (km)	Revêtu (km)	% du réseau global
Routes Nationales	11.288	9.552	20
Routes Régionales	10.152	8.520	18
Routes Provinciales	35.787	14.014	62
Total	57.227	32.086	100

Réseau routier selon la classification des routes



Réseau routier



En outre, environ 554 km d'autoroutes sont mises en service.

Par ailleurs, le parc ouvrages d'art recensé sur les routes nationales, régionales et provinciales est constitué de plus de 5.300 ouvrages dont 56% de ponts et 35% de dalots.

TRAFIC ROUTIER

La circulation a été évaluée, sur l'ensemble du réseau routier en 2004, à 52,77 millions de véhicule Km/j contre 48,87 millions de véhicules km/j en 2003, soit un accroissement de 7,98%. La part de la circulation sur les routes nationales représente 67% de la circulation sur l'ensemble du réseau routier revêtu.

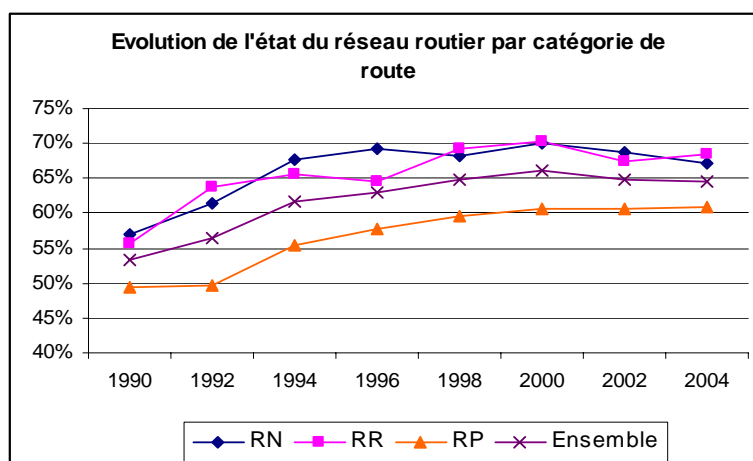
CIRCULATION (en millions de veh. km/j)			
Réseau National	Réseau Régional	Réseau Provincial	Total
35,22	10,77	6,63	52,62
66,93%	20,46%	12,60%	100%

ÉTAT DU RESEAU ROUTIER

L'état du réseau routier mesuré par l'indicateur de l'ISU a connu une amélioration entre 1990 et 2004 en passant d'un pourcentage du réseau dans un état bon à acceptable de 53,3% à 64,5 % en 2004 soit un accroissement de 11,2 points. Le tableau ci-après retrace l'évolution de l'état du réseau pour la période indiquée :

Année du relevé	Longueur relevée (km)	Indicateur de surface ISU A+B en %			
		Routes nationales	Routes régionales	Routes provinciales	Ensemble
1990(*)	26 491	56.9	55.6	49.5	53.3
1992(*)	28 063	61.3	63.7	49.6	56.4
1994	28 230	67.7	65.5	55.4	61.8
1996	29 498	69.3	64.6	57.8	63.1
1998	29 866	68.1	69.2	59.6	64.7
2000	30 296	70.16	70.2	60.6	66
2002	32 029	68.7	67.3	60.6	64.7
2004	35 054	67.1	68.6	60.9	64.5

(*) : Pour les années 1990 et 1992, l'état du réseau est donné selon l'ancienne classification RP, RS et CT



TRANSPORT DE MARCHANDISES

Ce mode a enregistré au cours de l'année 2004 la poursuite des opérations d'inscriptions des transporteurs, des loueurs de véhicules et des commissionnaires dans les registres ouverts au niveau des délégations des transports, dont l'état d'avancement à fin décembre 2004 est comme suit :

- 12.931 certificats délivrés pour les transporteurs de marchandises pour compte d'autrui, avec un parc de 20.417 véhicules ;
- 18.237 carnets de circulation pour un parc de 18.237 véhicules pour compte propre;
- 7 certificats pour les loueurs de véhicules de transport de marchandises ;
- 26 certificats pour les commissionnaires de transport

Le tonnage réalisé par l'Office National des Transports au cours de l'année 2004 a atteint 18.011.000 tonnes, en augmentation de 16,3% de celui enregistré en 2003. Les tonnes kilométriques correspondantes se situent à hauteur de 1.249,276 millions de tonnes, en amélioration de 3,15% des unités kilométriques réalisées en 2003.

ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE ET ACTIVITES LIEES AU PARC AUTOMOBILE

Enseignement de la conduite.

La Commission Nationale d'Enseignement de la Conduite a donné son accord au cours de l'année 2004, pour l'ouverture de 12 nouveaux établissements, le transfert de 31, la fermeture provisoire de 8.

Le nombre des établissements actuellement en activité s'est ainsi élevé à 1.759 contre 1.800 en 2003 utilisant un parc de 2.773 contre 3.259 véhicules en 2003, toutes catégories confondues. Le nombre de moniteurs titulaires d'un C.A.P est de 3.394 agents contre 3.406 fin 2003.

En outre, plusieurs établissements d'auto-école ont été sanctionnés pour infractions à la réglementation en vigueur et au non respect des clauses du cahier des charges. Il s'agit notamment de 36 établissements mis en demeure.

Permis de conduire

L'activité relative à la délivrance des permis de conduire a enregistré une faible régression de 2,56% comparativement à l'année 2003. Le nombre de candidats ayant passé l'examen pour l'obtention ou l'extension de permis de conduire a atteint 309.467 contre 296.924 en 2003, soit un accroissement de l'ordre de 4,22%. Le nombre de candidats déclarés aptes a atteint 284.448 contre 284.535 en 2003, soit approximativement le même nombre de nouveaux permis délivrés pour les deux années 2003 et 2004. Le pourcentage de réussite est de l'ordre de 92%.

Pour ce qui est des opérations d'échanges et Duplicata, celles-ci ont enregistré respectivement, 44.639 opérations contre 53.200 en 2003, soit un recul de 16% comparativement à l'année 2003.

Cartes grises

Le nombre des nouvelles immatriculations normales enregistrées au cours de l'année 2004 a atteint 78.348 opérations contre 69.735 en 2003, soit un accroissement de 12,35%.

Le parc en circulation s'est ainsi élevé à fin 2004 à environ 1.950.802 véhicules contre 1.874.869 en 2003, en augmentation de 4% par rapport à celui de l'année 2003.

Quant aux immatriculations diplomatiques et assimilées, elles ont atteint 769 en 2004 contre 1.587 en 2003.

S'agissant des opérations de mutations des véhicules et des Echanges-Duplicata de cartes grises, il y a lieu de signaler que le nombre de mutations est passé de 293.739 en 2003 à 310.538 en 2004, soit un accroissement de 5,72%. Le nombre des échanges et duplicata a enregistré pour sa part une augmentation de 28,65% par rapport à l'année 2003 en passant de 16.472 en 2003 à 21.192 en 2004.

Homologation, RTI et Visites techniques

L'année 2004 a connu l'homologation de 320 prototypes de véhicules contre 351 en 2003. Les R.T.I ont atteint 33.007 contre 27.669 en 2003, soit une amélioration de 19,29%.

Concernant les visites techniques, il a été procédé à l'autorisation de l'ouverture et de l'exploitation de 6 nouveaux centres de visites techniques ainsi que la délivrance de 6 accords de principe pour l'ouverture et l'exploitation de centres de visite technique. Ainsi, les 186 centres opérationnels ont assuré 559.757 contre 486.954 opérations en 2003, soit une augmentation de 14,95%. Le nombre d'agents visiteurs est de 448.

Par ailleurs, plusieurs centres de visites techniques ont fait l'objet de sanctions pour non-respect de la réglementation en vigueur dont 4 centres ont été fermés définitivement, 37 ont été fermés provisoirement et 90 mises en demeure à l'encontre des propriétaires de centres.

Sanctions administratives

Le nombre de procès-verbaux dressés au cours de l'année par les différents corps de contrôle à savoir les Inspecteurs Voyageurs, la Gendarmerie Royale et la Sûreté Nationale a atteint 81.484 PV répartis en 4.767 Sanctions administratives, 5.627 PV de mise en fourrière et 71.090 PV relatifs au non respect du code de la route.

A cet effet, 13.100 arrêtés d'amendes administratives et 1.128 décisions de retrait du permis de conduire ont été établis. Le montant global des amendes administratives résultant de l'exploitation des procès verbaux d'infractions au titre de l'année 2003 est de 4.248.000 DH.

Activités liées au parc automobile de l'Etat

L'activité des Services rendus aux Administrations, aux organismes publics, aux collectivités locales et aux agents de ces entités en matière de gestion du parc automobile, d'assurance et de prêts pour acquisition de voitures particulières, a enregistré ce qui suit :

<i>Rubriques</i>	<i>Montant en millions de dirhams</i>		
	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>Variation en %</i>
Vignettes livrées	945,17	1.048,22	10,90
Vignettes reçues	930,99	1.031,04	10,74
Achat des véhicules			
Nombre	4955	3.413	-31,12
Montant	443,72	480,84	8,36
Réforme des véhicules	3.616	3.784	4,64
Vente des véhicules			
Nombre	3.255	3.865	18,74
Montant	38,65	54,28	40,43
Prêts aux Fonctionnaires (réalisés)			
Nombre	1.469	1.476	0,47
Montant	108,97	136,14	24,93
Assurance Fonctionnaires			
Nombre	59.919	55.420	-7,50
Montant	132,10	125,02	-5,35
Assurance Collectivités et Organismes Publics			
Nombre	20.266	19.200	-5,26
Montant	58,83	49,15	-16,45
Assurance Parc Etat			
Nombre	58.567	61.473	4,96
Montant	66,18	68,26	3,14

SECURITE ROUTIERE

Accidents de la circulation

Suite à la mise en œuvre du Plan Stratégique Intégré d'Urgence de la sécurité routière (PSIU), le nombre des accidents de la circulation, enregistré au cours de l'année 2004, a régressé de 4,0% et le nombre de blessés graves de 9,8%, par rapport à l'année 2003, soit 51.687 accidents et 13.579 blessés graves en 2004 au lieu de 53.814 accidents et 15.061 blessés graves en 2003. Par contre, le nombre de tués a enregistré une légère augmentation de l'ordre de 0,4%, soit 3.894 tués en 2004 au lieu de 3.878 tués en 2003.

Pour la période Avril-Décembre 2004 qui correspond au démarrage effectif de la mise en œuvre du PSIU, ces mêmes statistiques ont accusé des diminutions par rapport à la même période de 2003 de l'ordre de 6,5% pour les accidents corporels, de 13,4% des blessés graves et de 3,4% du nombre de tués.

▲ SECTEUR FERROVIAIRE

Exprimée en unités kilométriques, l'activité ferroviaire s'est soldée en 2004 par 8,18 Milliards (contre 7,34 Milliards en 2003), ce qui correspond à un transport de 18,5 Millions de voyageurs et de 32,72 Millions de tonnes de marchandises diverses et de phosphates.

Les données de l'exercice 2004 affichent que l'activité « voyageurs » a enregistré une augmentation de l'ordre de 12,3% par rapport à 2003, portant ainsi le trafic à 18,5 Millions de voyageurs. Les voyageurs-Km correspondants ont atteint 2,65 Milliards dépassant de 11,4% ceux de l'année précédente.



L'activité fret a connu pour sa part la réalisation de 4,12 millions de tonnes pour un chiffre d'affaires de 343 millions de dirhams. Le trafic des phosphates réalisé en 2004 s'élève à 25,27 millions de tonnes contre 23 millions de tonnes en 2003, soit un taux de progression de 25%.

L'Office a pu atteindre à cet effet des performances remarquables et significatives dépassant largement les objectifs financiers et de gestion fixés dans le cadre du Contrat Programme signé avec l'Etat pour la période 2002-2005. Il a pu améliorer au fil des années ses différents indicateurs économique-financiers et confirmer les résultats encourageants atteints :

- le résultat d'exploitation s'est chiffré à **550,146** Millions de DH en 2004 contre 416,212 Millions de DH en 2003 ;
- le résultat net a atteint **411,188** Millions de DH en 2004 contre 301 Millions de DH en 2003;
- l'autofinancement est passé de 880 Millions de DH en 2003 à **1.043,306** Millions de DH en 2004;
- l'excédent brut d'exploitation est passé de 949 millions de DH en 2003 à **1.162,404** millions de DH en 2004.

▲ SECTEUR AERIEN

Le trafic passagers **commerciaux** réalisé dans les **différents aéroports du Royaume** est passé de 6.717.000 passagers en 2003, à 7.698.000 en 2004, soit une progression de l'ordre de 14,6%. Les mouvements d'avions ont évolué de 94.972 à 105.987, enregistrant une croissance de 11,6%. Le transport de fret est passé de 50.577 tonnes à 54.372 tonnes, soit une augmentation de 7,5%. Quant aux flux du trafic aérien de survol de l'espace aérien, ils ont progressé de 228.656 à 268.528 mouvements d'avions, se traduisant par une croissance de 17,4%.



*Vue intérieure
de l'aéroport Mohammed V*

Le trafic de la RAM en 2004 a atteint 4,7 millions de passagers et 30.693 tonnes fret, soit respectivement 61% et 56,4% du trafic global. Le trafic de RAL en 2004 a atteint 128.263 passagers, soit 16,6% du trafic global.



Vue intérieure de l'aéroport Mohammed V



Vue intérieure de l'aéroport d'Oujda

▲ SECTEUR MARITIME

TRAFIC PORTUAIRE

Le trafic portuaire national ayant transité par les ports de commerce au terme de l'année 2004 s'est élevé à 61,5 millions de tonnes, contre 56,1 millions de tonnes traitées durant l'année précédente, soit une hausse de 9,6 %.

Cette hausse est attribuable à l'accroissement aussi bien des importations (7,5%) que des exportations (12,4 %).

Trafic à l'import

Au terme de l'année 2004, le volume des importations ayant transité par les ports nationaux a atteint 34,1 millions de tonnes, contre 31,7 millions de tonnes traitées durant l'année précédente, soit une augmentation de 7,5 %.

Les principaux facteurs à l'origine de la hausse des importations sont :

- La reprise de l'activité de l'ensemble des installations de la raffinerie de Mohammédia, qui s'est traduite par une progression de 33% des approvisionnements en pétrole brut ;
- L'orientation positive des importations d'équipements industriels, en raison du bon comportement de la demande des entreprises en outillages et en intrants, matérialisé par l'augmentation de la Formation Brut de Capital Fixe (FBCF) dont l'accroissement s'est chiffré à 8,8%.

Les principaux trafics ayant marqué une hausse à l'import sont :

- Le pétrole brut : 6.133.000 tonnes, soit +33 %
- Le charbon : 5.626.000 tonnes, soit +13,8 %
- Les céréales : 4.113.000 tonnes, soit +12,1 %
- Les conteneurs : 3.411.000 tonnes, soit + 8%
- Le soufre : 3.296.000 tonnes, soit +4,6 %
- Le roulier : 1.620.000 tonnes, soit +13,1%

En revanche, les trafics à l'import du divers conventionnel et de l'ammoniac se sont inscrits à la baisse avec respectivement -1,1 % et -7,3% en enregistrant un volume de 3.390.000 tonnes et 400.000 tonnes à fin décembre 2004.

Trafic a l'export

S'agissant des exportations, elles ont enregistré une hausse de 12,4 % en passant de 24,4 millions de tonnes à fin décembre 2003 à 27,4 millions de tonnes à fin décembre 2004.

La tendance des exportations a été largement déterminée par les principaux facteurs suivants :

- La reprise des exportations des phosphates et de l'acide phosphorique, profitant du déclin des productions des pays concurrents du Maroc pour ces produits ;
- L'accroissement des ventes à l'étranger des produits pétroliers raffinés suite à la remise en service de l'ensemble des installations de la raffinerie de Mohammedia ;

Les principaux produits à l'origine de la hausse des exportations sont :

- Le phosphate : 11.720.000 tonnes, soit +7,1 %
- L'acide phosphorique : 4.016.000 tonnes, soit +32,6 %
- Les hydrocarbures : 2.071.000 tonnes, soit +44,2 %
- Le roulier : 1.813.000 tonnes, soit + 16,6%
- Les conteneurs : 1.659.000 tonnes, soit +12,4 %

Cependant, le trafic du divers conventionnel s'est inscrit à la baisse de -15,7% en enregistrant un volume de 1.272.000 tonnes.

Trafic par mode de conditionnement

Durant l'année 2004, le trafic portuaire par mode de conditionnement s'est présenté comme suit :

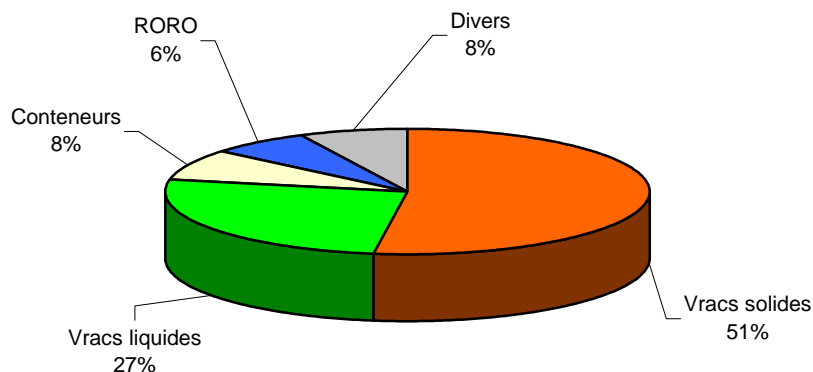
- **Vracs solides** : 31,4 Millions de tonnes, soit +9,4 %
dont minerais : 21,5 Millions de tonnes, soit +5,9%
- **Vracs liquides** : 16,9 Millions de tonnes, soit +14,0 %
dont hydrocarbures : 11,5 Millions de tonnes, soit +11,5 %
- **Marchandises Générales** : 13,2 Millions de tonnes, soit +4,8 %
dont trafic unitarisé : 8,5 Millions de tonnes, soit +11,5 %

L'examen des données ci-dessus permet de constater que l'ensemble des modes de conditionnement a marqué des variations positives par rapport aux volumes traités durant l'année 2003.

S'agissant du trafic unitarisé, ses composantes ont évolué comme suit :

- Conteneurs : 5,1 Millions de tonnes, soit +9,4%
- RORO : 3,4 Millions de tonnes, soit +14,9%
dont TIR : 3,3 Millions de tonnes, soit + 14,1%

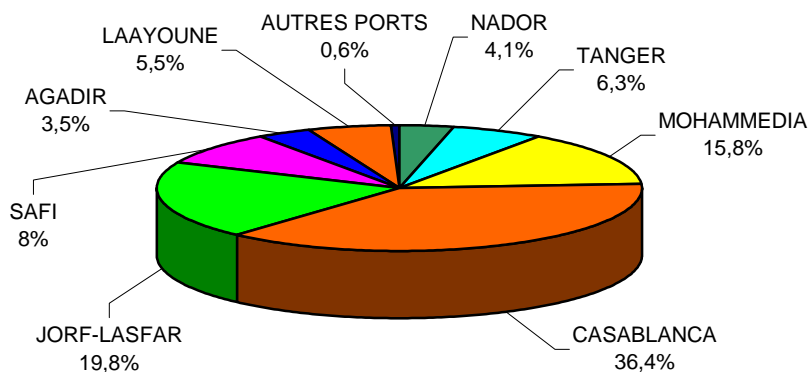
La part de chaque mode de conditionnement dans le trafic global est illustrée par le graphique suivant :



Trafic par port

Hormis, les ports de Kenitra et de Tan Tan qui ont marqué une baisse de leur activité en 2004, l'ensemble des autres ports se sont inscrits à la hausse avec des niveaux importants tel le cas des ports de Nador (+19,2%), Mohammédia (+17,6%), Tanger (+13,2%), Jorf Lasfar (+9,3%) et Casablanca (+7,1%).

Le graphique ci-après, montre la part de chaque port dans le trafic global :



Transport de passagers

Le transport maritime des passagers occupe lui aussi une place importante. En effet, environ 3.888.082 passagers ont transité par les ports marocains contre 3.634.016 en 2003, soit un accroissement de 7%.

L'opération de transit des marocains résidants à l'étranger (MRE) au titre de l'année 2004 a enregistré une croissance de 5,9% par rapport à l'année 2003, en assurant le transit de 2.096.248 passagers en 2004 contre 1.979.804 passagers en 2003.

Pour accompagner cette croissance, le département de par sa politique en matière de transport des passagers, visant la diversification des points de transit des MRE, a favorisé l'ouverture de nouvelles dessertes maritimes : Tanger-Gênes, Tanger-Port-Vendres; Nador-Naples ; Tanger- Tarifa et Al Houceima-Almería.

L'activité de l'armement marocain est basée essentiellement sur les lignes régulières, de l'acide phosphorique, des agrumes primeurs, du cabotage et sur le trafic des passagers et voitures. Ces lignes maritimes régulières concernent essentiellement le trafic avec l'union européenne sur deux axes importants :

- L'axe atlantique reliant le Maroc au Portugal, l'Espagne, la France, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre et l'Allemagne.
- L'axe Méditerranéen reliant le Maroc avec l'Espagne, la France, l'Italie et Malte.

IMMATRICULATION DE LA FLOTTE

Pour ce qui est de la flotte nationale, celle ci est composée de 44 unités en 2004, ayant une jauge brute de 354 445 tonneaux et un port en lourd de 270.456 T. Il est à signaler à cet égard qu'il y a une tendance ces dernières années vers la conteneurisation et par conséquent l'orientation des investissements vers le marché des conteneurs à travers l'acquisition de nouvelles unités par l'armement national.

Activité	Nombre	Investissement en DH	Emplois générés
- Unité de commerce	5	365 millions	2.033 personnes
- Unité de servitude	9	130 millions	377 personnes
- Navires et engins de servitude	333	55 millions	-
Total	347	550 millions	2.410 personnes

La COMANAV dispose de 7 unités immatriculées représentant un investissement de 1.104.260.317 DH et générant un nombre d'emplois de 576 personnes.

▲ SECTEUR BTP

- Plus de 3100 entreprises sont qualifiées et classées à fin 2004 dans le cadre de la gestion du système de qualification et de classification des entreprises de BTP.
- Plus de 500 BET sont agréés à fin décembre 2004 dans le cadre de la gestion du système d'agrément des bureaux d'études techniques (BET).